

LA PENSÉE FRANÇAISE AU FOYER ET DANS LA CHANSON

Echos d'une brillante conférence, donnée le 22 janvier 1932, dans la salle paroissiale Notre-Dame du Chemin, par M^{re} J.-Horace Philippon, Avocat au Barreau de Québec.

Le premier vice-président de la Société des Arts Sciences et Lettres parlait, ce soir-là, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, section de Notre-Dame du Chemin, dont il est le président-adjoint, et à laquelle s'était jointe l'Association des Chanteurs de Québec, désireuse d'entendre à nouveau son distingué fondateur et de lui prouver encore l'attachement que ses membres actuels entretiennent à son égard.

Notre Section inaugurerait alors son programme d'activités pour l'année courante. Et cette soirée artistique et littéraire restera comme l'une des plus intéressantes dans ses annales. Un public select et tellement nombreux remplissait la salle paroissiale, qu'une centaine de personnes ne purent y avoir accès, faute d'espace.

Le modeste rédacteur de cet article, à titre de président actif de la Section Notre-Dame du Chemin de notre Société Nationale, souhaite d'abord la bienvenue à l'auditoire, exprima ses regrets de n'avoir pu trouver place pour tout le monde, et se déclara enchanté de voir sa Section débiter aussi brillamment la série des activités inscrites à son programme. Il salua aussi tout particulièrement le curé de la paroisse, M. l'Abbé Horace Gagnon, ainsi que les éminents représentants des sociétés-soeurs ou amis, les dignitaires religieux et laïques, les anciens présidents, les Patrons d'Honneur et les présidents honoraires de la Société St-Jean-Baptiste, Section Notre-Dame du Chemin.

Puis, sur invitation spéciale à cet effet, M. Jean-Marie Lachance, président de l'Association des Chanteurs de Québec, filiale de notre Société des Arts, présenta le conférencier à l'auditoire, l'assurant "que M^{re} Philippon traiterait de façon magistrale de la pensée française au foyer et dans la chanson". En terminant, M. Lachance ajouta : "Je remercie le conférencier d'avoir choisi un sujet et un titre qui réunissent pour les deux sociétés, sous les auspices desquelles il parlait, un intérêt si particulièrement sérieux et captivant."

Prenant la parole, M. Philippon expliqua d'abord que le titre de sa conférence supposait de longs développements, "trop longs pour une causerie d'une heure." Pour être expéditif, dit-il, "j'émonderai l'arbre de mon mieux, et je couperai ici et là certaines branches pourtant reconnues nécessaires. Ainsi donc, par convention, ne laisserai-je subsister que les racines et le tronc. C'est à peine suffisant pour que l'arbre se tienne debout."

"Reportons-nous, pour un instant seulement, à quelques 300 ans passés. Nous sommes au temps des Champlain, des Maisonneuve, des Jeanne Mance, des Marguerite Bourgeoys, des Laval, — quels beaux noms n'est-ce pas? — au temps où notre histoire s'écrivait par l'héroïsme des Français colonisateurs et civilisateurs et par les sacrifices inouïs des missionnaires.

"L'histoire alors nous démontre, dit le conférencier, que ce ne sont ni le mercantilisme, ni la convoitise, ni l'exploitation qui ont décidé la France à porter jusqu'ici quelque chose de son rayonnement, mais bien le besoin de trouver en terre nouvelle, — en Nouvelle-France, — un champ où fleurirait la pensée française, pensée civilisatrice.

"C'est forts de cette pensée, dit M. Philippon, comme de ses lumineux enseignements, que dans la suite des temps, à travers mille difficultés, nos ancêtres ont écrit ensuite la glorieuse histoire civile, militaire et religieuse, qui est la nôtre. C'est cette pensée qui a pour ainsi dire donné naissance à cette patrie nouvelle que nous chérissons, à cette race nouvelle que nous sommes, nous Canadiens français."

Le conférencier rappela ensuite que c'est la "même pensée qui a soutenu le patriotisme des grands parlementaires canadiens-français, dans leurs luttes pour nos libertés constitutionnelles. C'est la même pensée française qui a inspiré et fortifié le dévouement infatigable de notre clergé, de nos éducateurs et éducatrices, bref de tous ceux des nôtres qui se sont donné pour mission de continuer l'oeuvre civilisatrice de la France."

Puis, passant à l'ordre des faits, il se demanda si nous avons gardé cette pensée française, si nous la défendons surtout contre ses ennemis extérieurs. "Voyons, — dit le conférencier, — si nous avons encore très vivaces dans la famille — cellule première, cellule de vie pour toute race, — l'orgueil et la fierté de penser et d'agir suivant les enseignements du passé, et suivant les leçons de foi patriotique que nous entendons chaque jour encore de la bouche même de nos meilleurs éducateurs ou éveilleurs."

M. Philippon donna alors une vue d'ensemble du foyer type où pénètrent l'anglicisme et l'américanisme. Il démontra, avec preuves à l'appui, que la physiologie générale de trop de foyers dénonçait ouvertement la déchéance de la pensée française. Il fit avec l'auditoire, vivement intéressé, une revue de toutes les pièces du foyer : étiquettes anglaises partout, sur les meubles, sur les murs, sur les tableaux, bref, partout. Il étudia particulièrement les sujets de lectures, les jouets et les jeux, les relations d'amitié ou d'affaires, les coutumes en honneur autrefois et celles d'aujourd'hui, puis, enfin, certains états d'esprit ou courants d'idées qui montrent bien l'anglicisation grandissante d'un trop grand nombre de foyers canadiens-français.

Après l'exposition de chaque point particulier, le conférencier se demanda chaque fois "s'il restait encore beaucoup de place pour la pensée française, au foyer."

Puis, dans la deuxième partie de sa conférence, M. Philippon ouvrit une parenthèse spéciale pour "la pensée française dans la chanson." Nos amis les chanteurs, "sous les auspices desquels aussi je cause, me pardonneraient-ils d'oublier la chanson. — sujet